

*Périodiques non canadiens*

Si le but que poursuit le bill est, surtout, de donner une aide dont elle n'a pas besoin à une chaîne de publications déjà établie et, en effet, prépondérante, alors on peut raisonnablement arguer que le bill remportera du succès. Si la modification apportée à la loi a pour but d'aider les petites revues, qui se débattent pour tirer une maigre existence, alors le bill est voué à un échec total. Le ministre a reconnu que les petites revues spécialisées constituent un réel problème. Alors, pourquoi le ministre ne présente-t-il pas une mesure législative propre à les favoriser; car elles ne retireront que de maigres bénéfices des dispositions du bill, assurément pas assez pour justifier le traitement injuste que le gouvernement impose au *Reader's Digest* qui, depuis de nombreuses années, a été l'un de nos citoyens les meilleurs et les plus respectés en tant que société. Le *Reader's Digest* a joué un rôle considérable au Canada depuis qu'il s'est établi au pays. C'est tout à son honneur de vouloir poursuivre son entreprise au Canada, malgré la rigueur excessive dont il est l'objet actuellement aux termes du bill à l'étude.

Chaque mot des articles du *Reader's Digest* est imprimé au Canada, par des Canadiens. La proportion de l'élément canadien de la revue s'établit à 25 p. 100 et d'ailleurs elle augmente actuellement. Ce n'est pas un chiffre impressionnant, nous le reconnaissons, mais si l'on songe que ces articles ont le plus grand nombre de lecteurs de périodiques au monde, soit 100 millions, qu'ils sont publiés en 13 langues et sont lus dans une centaine de pays, on se rend compte que cette revue joue un rôle vraiment positif dans l'ensemble de la culture canadienne. Près de 500 Canadiens, 496 pour être exact, sont employés par le *Reader's Digest*. Plus de 80 d'entre eux travaillent à la publication des articles, aux ateliers d'art graphique et d'illustration de la revue, tandis que plus d'un millier sont employés indirectement par ses fournisseurs. L'entreprise injecte plus de 11 millions de dollars dans l'économie canadienne chaque année.

*Reader's Digest*, en outre, a fait un certain effort de canadienisation ces dernières années. Depuis 1968, il a vendu 32.6 p. 100 de ses actions au public canadien et s'efforce vivement d'augmenter ses intérêts canadiens tous les ans. Le *Digest* a un chiffre d'affaires annuel d'environ 31 millions de dollars au Canada et en dépense au moins 90 p. 100 dans notre pays. Depuis 1960, il a publié des articles de plus de 150 auteurs canadiens de valeur qui, pour la plupart, étaient publiés pour la première fois. Cette populaire revue est maintenant menacée de perdre les deux tiers de ses recettes de publicité.

Si, en dépit de tous leurs efforts pour continuer leurs activités, les éditions canadiennes du *Digest* doivent fermer leurs portes; l'édition américaine sera la seule disponible au Canada. Ce ne sera ni un substitut valable ni un substitut convenable. Les Canadiens français seront privés d'une édition dans leur propre langue, préparée par des francophones, alors que les anglophones perdront une édition renfermant un contenu canadien de grande qualité qui, je le répète, est choisi et publié par des éditeurs canadiens.

On a souvent reproché au gouvernement de ne pas répondre aux désirs du public canadien. Sur ce point, c'est avec peine qu'il faut reconnaître que cette critique est justifiée. Selon un sondage d'opinion publié le 25 janvier, moins de 1 p. 100 du public canadien veut voir le *Reader's Digest* perdre son statut actuel au Canada. Je crois qu'il est temps que le gouvernement canadien revienne sur terre et se rende compte que, comme *Time* et *Reader's Digest* constituent une partie appréciable de l'industrie de la revue

destinée au marché canadien, tout le système pourrait devenir beaucoup moins attrayant s'ils disparaissaient.

Il serait bien moins rentable pour les commanditaires de produire des annonces pour la petite industrie. La suppression de l'exemption pourrait traiter injustement des organismes canadiens. *Time* et *Reader's Digest* dépendent tous deux fortement de la publicité des grandes sociétés internationales. Si les éditions canadiennes cessaient d'être publiées, ces entreprises pourraient toujours faire paraître des annonces dans les revues de leur société mère américaine. Comme les deux revues circuleraient toujours au Canada, les avantages de la publicité retomberaient sur les filiales exploitant au Canada. La société mère américaine pourrait déduire les frais aux fins de l'impôt alors que les entreprises canadiennes ne pourraient le faire. En conséquence, les sociétés appartenant à des intérêts étrangers profiteraient du nouveau règlement concernant la publicité, désavantageant ainsi nettement bon nombre de leurs concurrents canadiens.

Monsieur l'Orateur, je dois vous dire ainsi qu'à tous les députés que cette mesure portant sur le *Time* et le *Reader's Digest* représente une tentative stupide, maladroite et infantile pour instaurer un nationalisme culturel. Or, il s'agit vraiment d'antiaméricanisme plutôt que de nationalisme canadien, pire même, d'un antiaméricanisme aux dépens des droits des Canadiens. Les récentes directives du ministre du Revenu national (M. Basford) qui permettraient au *Time* et au *Reader's Digest* de continuer à bénéficier de l'exemption fiscale ne sauraient être envisagées que comme un exercice injustifié et inutile du pouvoir de censure.

L'État aurait de multiples possibilités d'aider l'industrie des publications canadiennes de façon beaucoup plus directe et plus utile qu'il ne le fait avec ce projet de loi. Nous avons besoin d'initiatives constructives; d'initiatives en vertu desquelles serait d'abord entrepris le rassemblement de données permettant de formuler une politique rationnelle des publications au lieu de «tâtonner à l'aveuglette dans l'obscurité totale» dont ce projet de loi est une illustration flagrante.

Pourquoi Statistique Canada, par exemple, ne rassemblerait-il pas des données concernant le secteur de l'édition? Peut-être que, si le gouvernement avait suffisamment de renseignements sur le domaine dans lequel il intervient, et s'il était plus conscient des conséquences négatives que risque d'avoir ce projet de loi s'il est adopté, nous n'aurions pas maintenant à nous pencher sur certains aspects de ce bill. On peut facilement relever certains des secteurs où se posent des problèmes de première importance dans l'industrie de l'édition. Il y a tout d'abord la distribution: 13 des 14 sociétés nationales de distribution de revues sont sous contrôle américain, et par conséquent les kiosques canadiens sont saturés d'invendus américains. Il suffit pour s'en convaincre d'entrer dans une pharmacie ou dans un bureau de tabac et de regarder les rayons de journaux. A l'exception de deux ou trois publications en vogue de Maclean-Hunter, telles que *Maclean's* et *Chate-laine*, on ne trouvera que très peu, voire pas du tout, de revues canadiennes au milieu des rangs serrés de revues américaines, pour la plupart d'un niveau littéraire lamentable, dans le genre revues de cinéma et revues à scandale.